

Proportion des enfants de moins de 5 ans en services de garde reconnus

Description

L'indicateur correspond au nombre d'enfants de moins de 5 ans bénéficiant d'une place dans un service de garde reconnu sur le nombre total d'enfants de moins de 5 ans.

Jusqu'en 2018, le nombre d'enfants de moins de 5 ans en services de garde reconnus était établi à partir d'une extrapolation du nombre d'enfants fréquentant un service de garde reconnu durant une semaine de référence en mars de chaque année. Les enfants étaient identifiés selon l'âge déclaré au 30 septembre précédent. Ce nombre était rapporté à une estimation de la population québécoise du même groupe d'âge, au 1^{er} avril de chaque année.

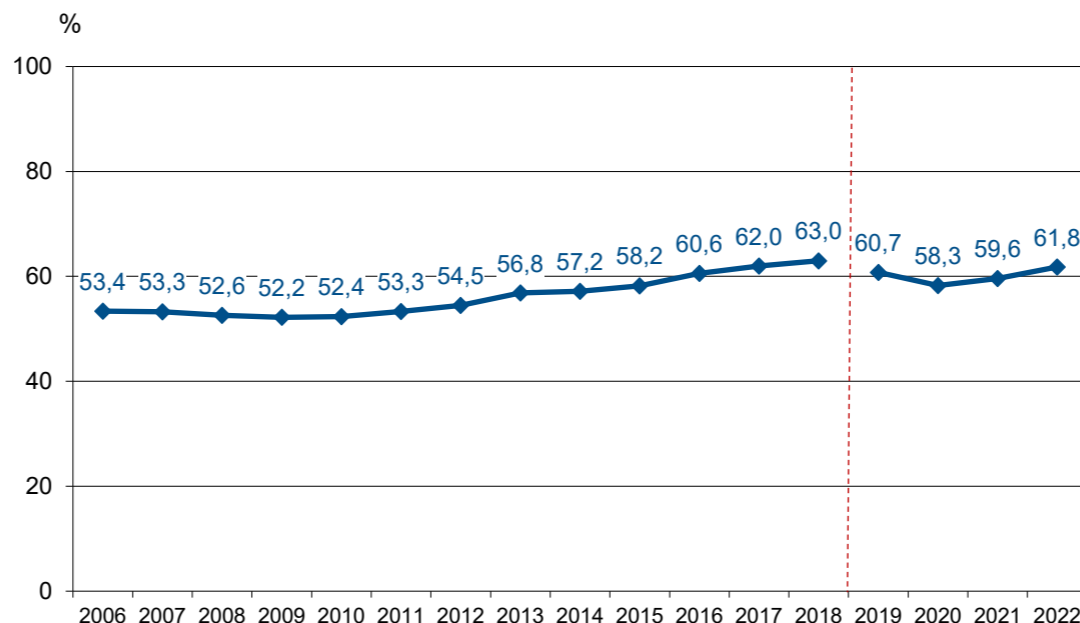
Depuis 2019, le calcul de cet indicateur repose sur de nouvelles sources de données et sur une méthodologie différente. Le nombre d'enfants en services de garde reconnus est établi à partir du dénombrement des enfants qui fréquentent un service de garde reconnu au 31 décembre de chaque année. Les enfants sont identifiés selon l'âge déclaré au 30 septembre précédent. Ce nombre est rapporté à une projection de la population québécoise du même groupe d'âge, au 1^{er} juillet de chaque année.

Service de garde reconnu : organisme ou personne qui offre des services de garde reconnus en vertu de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Ils comprennent les centres de la petite enfance, les garderies subventionnées et non subventionnées qui détiennent un permis délivré par le ministère de la Famille, ainsi que les services de garde en milieu familial qui sont reconnus par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial.

Précaution

L'indicateur ne tient pas compte du type de fréquentation en termes de temps plein ou de temps partiel. Cependant, les services de garde rapportent que plus de huit enfants sur dix fréquentent le service 5 jours par semaine.

Ensemble du Québec, 2006 à 2022



Sources : Ministère de la Famille; Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Ministère de la Famille.
Note : Données estimées. Prochaines données : 2023

Précaution - suite

Pour ce qui est des données déclinées à la plus petite échelle territoriale (voir le fichier de données), un biais peut exister lorsque l'enfant fréquente un service de garde reconnu qui n'est pas situé dans sa région de résidence. En effet, le numérateur de l'indicateur a trait au lieu de fréquentation du service de garde, alors que le dénominateur « nombre total d'enfants » fait référence au nombre d'enfants résidant dans une région. Les enfants habitant près d'une limite géographique sont davantage concernés. Ce phénomène est plus fréquemment observé dans la région de Montréal et de sa périphérie.

Depuis l'année de référence 2019, de nouveaux paramètres méthodologiques compromettent la comparabilité des résultats avec ceux des années antérieures.

Analyse

En 2006, la proportion estimée d'enfants en services de garde reconnus atteignait 53,4 %. Une légère baisse s'ensuit jusqu'en 2009, la hausse du nombre de naissances ayant surpassé le nombre de places créées dans les services de garde reconnus. De 2010 à 2018, cette proportion a connu une progression passant de 52,4 % à 63,0 %.

Depuis 2019, cette proportion se situe aux alentours de 60 % et atteint 61,8% en 2022.

Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à une plus petite échelle territoriale est invité à consulter le [fichier de données](#).